**Droit F.LEYDIER**

**Thème 5 : Quel est le rôle du contrat ?**

 ****

**Chapitre 2 : L’exécution du contrat**

**Réinvestir**

****

**Exercice n°1 :**

**Consignes : Retrouvez les mots manquants afin que le texte retrouve une cohérence.**

Un contrat légalement formé crée des obligations contractuelles à la charge des parties. Les contrats créent des obligations principales (par exemple, dans un contrat de vente, le vendeur doit livrer le bien et l’acheteur payer le prix) et d’autres obligations (par exemple, le vendeur doit garantir l’acheteur contre les vices cachés de la chose). Un contrat doit être exempt de clause abusive : toute clause qui crée un déséquilibre entre les droits et obligations des parties est réputée non écrite (c’est-à-dire considérée comme inexistante).

L’article 1103 du Code civil dispose que les contrats tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Ce principe de force obligatoire du contrat oblige donc les parties à exécuter le contrat et leur interdit de le modifier ou de le révoquer de manière unilatérale. Il existe toutefois des cas où la loi autorise les parties à mettre fin à leurs engagements (par exemple, un salarié peut mettre fin à un contrat à durée indéterminée sous certaines conditions). Le principe de l’effet obligatoire du contrat peut ne pas être respecté par l’une des parties. On distingue différents cas d’inexécution du contrat : l’inexécution totale , l’exécution partielle ou imparfaite, ou encore le retard dans l’exécution.

**Exercice n°2 : La formation des contrats**

**Consignes : Vrai/Faux**

1. Le contrat est un accord de volontés produisant des effets de droit pour les parties qui le concluent.
2. Un outil juridique indispensable à la sécurité des échanges entre les personnes juridiques.
3. Le contrat de consommation est une convention par laquelle un professionnel s’engage à fournir un bien ou une prestation de service à un autre professionnel ou consommateur qui lui doit payer le prix.
4. Le contrat de consommation permet au consommateur, lorsqu’il est conclu en face à face, d’exercer son droit à rétractation.
5. Le professionnel est tenu de respecter son obligation de conseil uniquement.

**Exercice n°3 : Questions en vrac**

**Consignes : Répondez aux questions suivantes**

1. Quelles sont les conditions pour que le contrat soit valide ?
2. Qu’est-ce qu’un débiteur en matière de contrat ? Un créancier ?
3. Développer une réponse concernant le droit à rétractation pour les contrats conclus à distance.
4. Que se passe-t-il si une des conditions de validité n’est pas respectée ?

**Exercice n°4 : Type bac**

